

École maternelle Les Érables



Conseil d'école du 18 octobre 2022

Présents : M^{mes} D'AGOSTINO, LOCCI, VIGNERON, FARRUGIA, et M. UETTWILLER et FRANCO GALINDO, représentants des parents d'élèves, M^{mes}, STOERKLER, CHAVES et VONTHRON, ATSEM, M^{mes} FRITSCHMANN, HERR, BURGAENTZLEN et M. KURZ, enseignants, Mme PINIAC, volontaire en Service Civique, M. STOEBNER, Maire, M^{me} AUBEL TOURETTE, adjointe au Maire,

Excusés : M^{me} BERGER SAUNIER, Inspectrice de l'Éducation Nationale, M^{me} SCHAUNGER, enseignante, M^{mes} DIAS et FRANCO, représentantes des parents d'élèves, M^{me} PREISS, ATSEM, M^{me} DANJEAN, Directrice du périscolaire « Planète Récré », Mme DI NISI, AESH

INSTALLATION ET ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ÉCOLE

La directrice félicite, au nom de toute la communauté éducative, les représentants de parents d'élèves élus. Elle rappelle les modalités, la constitution et les attributions du Conseil d'Ecole.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE DERNIER CONSEIL D'ÉCOLE

Le procès-verbal du Conseil d'Ecole du 27 juin 2022 est approuvé.

MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil d'Ecole valide le règlement intérieur. Celui-ci est signé et sera disponible sur le panneau d'affichage et sur le blog Internet.

CHARTRE DE LA LAÏCITE

La Charte de la laïcité à l'école a été élaborée à l'intention de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Elle réaffirme l'importance de ce principe indissociable des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité exprimées par la devise de la République française.

Elle sera jointe au règlement intérieur afin d'assurer sa diffusion.

TELEPHONE

03 89 23 27 96

MAIL

ce.0681099a@ac-strasbourg.fr

WEB

<http://www.ecoleleserables.fr>

7 rue des sports
68180 Horbourg-Wihr

PRESENTATION DE LA CHARTE INFORMATIQUE ELEVES

La charte est présentée, elle définit les règles de bonne utilisation et les devoirs des élèves afin de ne pas détériorer le matériel (ordinateur, robot, tablette, appareil photo). Elle est affichée dans chaque classe à l'espace numérique.

PROTOCOLE HARCELEMENT

L'école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement, cela est une priorité pour chaque établissement.

Notre école s'est dotée d'un protocole de prise en compte et de traitement des situations de harcèlement ou d'intimidation.

PRESENTATION DU PROJET D'ECOLE

Il s'articule autour de 3 axes prioritaires, déclinés en 3 objectifs :

1. Des parcours d'apprentissages pour l'acquisition du socle commun
Développer la pratique de l'oral dans tous les différents domaines disciplinaires
2. Un environnement serein pour renforcer la confiance
Créer et entretenir un climat scolaire favorable
3. Une école inclusive pour la réussite de tous
Améliorer la réussite scolaire en favorisant l'accès à l'autonomie

Des précisions sont apportées. Un extrait du projet d'école est consultable sur le panneau d'affichage et sur le blog Internet de l'école.

Le Conseil d'Ecole souligne la qualité du travail d'équipe et exprime l'avis favorable suivant :

« Les élèves se sentent bien à l'école des Erables et aiment y venir chaque jour. L'école est ouverte, la relation entre les enseignants et les familles est très appréciée. Le blog est un vrai plus pour suivre la vie de classe et les apprentissages. L'enseignement de l'allemand ravit les parents et grands-parents germanophones. »

Quelques questions :

- Interrogation concernant le port du casque lors de l'utilisation des véhicules. La directrice apporte l'information suivante : *Le décret n° 2016-1800 du 21 décembre 2016 relatif à l'obligation de porter un casque pour les conducteurs et les passagers de cycle âgés de moins de douze ans ne concerne pas les pratiques dans l'enceinte de l'école (cours de récréation notamment, où s'appliquent les règles définies par les textes de l'Education nationale et par la DASEN).*

Donc, pour les pratiques d'engins roulants dans l'enceinte de l'école (dans le cadre de la récréation ou de séances d'apprentissage), conformément au cadre réglementaire EPS 68 :

- le port du casque est toujours obligatoire pour les vélos (sans stabilisateurs)

- il n'est pas obligatoire pour les trottinettes, draisiennes, tricycles, vélos avec stabilisateurs.

Pour tous ces engins roulants, notamment quand ils sont utilisés en récréation, les enseignants organisent les lieux et la surveillance afin de bien veiller à la sécurité des élèves.

- *Contenu et organisation des Activités Complémentaires Pédagogiques : Un article à ce sujet à été publié sur le blog avant que les séances ne débutent. Les enseignants discutent avec les parents des enfants concernés des créneaux, périodes et contenus proposés.*
- *Permanence récupération fromage : Cette année aucune permanence n'a été proposée puisque l'année passée très peu de parents s'étaient présentés pour récupérer les commandes après le temps scolaire. Pour les parents qui ne peuvent se libérer lors des accueils ou des sorties de classe, il est possible de récupérer les commandes lors du temps de présence du personnel de l'école, très tôt avant la classe, dès 7h, pendant la pause méridienne ou le soir jusqu'à 17h15. Une solution peut être trouvée facilement si les parents contactent l'école.*

VIE DE CLASSE ET PROJETS DE L'ANNEE

Projets communs aux 4 classes :

- Parcours Lectures : Carnaval, Les 3 petits cochons, les animaux de la ferme
- Parcours artistique : Jean DUBUFFET et art aborigène
- Semaine du sport scolaire avec parcours véhicules dans la cour de récréation
- Elevage de chenilles pour les classes 1 et 3 en septembre et visite du Jardin de papillons à Hunawehr, au printemps
- Elevage d'escargots pour les classes 2 et 4
- Cycle acrosport pour les grands bilingues (Moyens et Grands), de septembre à novembre

Projets à venir :

- « Les trésors de la forêt », Animation et sortie en forêt, encadrée par M D'AGOSTINO, parent d'élève pour tous les Grands
- Eveil musical, vendredi matin, de novembre à mars
- Sortie au Musée du Jouet, le 21 novembre, pour tous les Moyens et les Grands
- Spectacle Tous contes faits, le 6 décembre, salle Europe
- La fête de Noël des enfants, vendredi 16 décembre (sans les parents !)
- Bal des Princesses et des Princes, vendredi 27 janvier (sans les parents !)
- Semaine de décou'Verte du 30 janvier au 3 février
- Spectacle Petit Chaperon rouge pour tous les Grands, le 30 mars, salle Europe

- Passage du lièvre de Pâques, le vendredi 6 avril
- Fête du livre, vendredi 14 avril, le matin (avec des parents volontaires !)
- Elevage de coccinelles dans les classes 1 et 3
- Spectacle Dans ta valise, 5 mai, salle Europe
- Sortie de fin d'année à la Ferme pédagogique de Rhinau, 9 mai pour les classes bilingues
- Sortie de fin d'année à la Ferme pédagogique de Rhinau, 11 mai pour les classes monolingues
- Exposition artistique lors de la Rencontre des Arts, Horbourg-Wihr, en mai
- Fête de l'école, vendredi 9 juin, le matin (avec des parents !)
- Cycle natation pour les Grands et les Moyens monolingues, tous les après-midis des 2 dernières semaines de juin

SECURITE DANS L'ECOLE

La Charte de surveillance des récréations élaborée en Conseil des maîtres est présentée. Elle est consultable sur le panneau d'affichage.

Incendie :

Trois exercices seront effectués dans l'année dont un effectué au mois de septembre

PPMS :

Le PPMS est mis en place dans le cas des risques majeurs : séismes, tempête, risque chimique.

En cas de risques véritables, les enfants seront mis en sécurité à l'école et les parents ne devront pas venir les chercher à l'école. Il faudra alors éviter de téléphoner et écouter la radio pour connaître la conduite à tenir. Les parents peuvent consulter l'information à ce sujet sur le blog.

Il est rappelé aux parents le nouveau risque « Attentat / intrusion » et il est recommandé d'éviter le sujet avec leurs jeunes enfants, et de ne surtout pas utiliser ce vocabulaire devant eux. Ces exercices seront pratiqués sous la forme de jeu (pour ne pas faire de bruit ou pour se cacher) sans aucune explication autre que le jeu de la part des enseignants.

AMENAGEMENT DE LA COUR DE RECREATION : DESIMPERMEABILISATION DES SOLS

M. le Maire présente le but de ce projet : infiltrer plus d'eau pluviale dans la nappe phréatique, amener de la fraîcheur et de l'ombre, diversifier l'environnement (insectes et végétaux), rendre la cour moins minérale.

Un bureau d'étude va être sélectionné par la Mairie : l'équipe des Erables (enseignants et ATSEM) sera sollicitée afin d'effectuer plusieurs choix judicieux et intelligents en lien avec la désimpermeabilisations de la cour.

L'équipe enseignante est favorable à ce projet et souhaite que les véhicules puissent encore rouler, les balles rebondir et cela dans un espace assez grand car l'école est labellisée génération 2024. Le sport est au cœur des pratiques de l'école (projet d'école) et de sa philosophie (valeurs).

Les aide-maternelle ont le souci de la mise en propreté des locaux et souhaitent que le revêtement ne soit pas être trop salissant, pour ne pas dégrader l'intérieur.

L'école des Erables sera probablement la première des 3 écoles à voir son sol changer (Marronniers / Oliviers) puisqu'elle est la plus minérale.

ACTIONS ET VENTES DE L'ANNEE

Des actions en faveur de la Coopérative scolaire pour l'achat de jeux et pour financer des projets pédagogiques seront organisées tout au long de l'année.

Actions de l'année :

1. Ventes de fromage en octobre et en février (Gros succès de la première vente : 2232€58 de bénéfice)
2. ~~Vente d'oignon avant Noël.~~ Cette vente ne sera pas possible en raison de la sécheresse les oignons ne sont pas suffisamment gros
3. Vente d'un objet souvenir à définir pour la fête des mères
4. Vente de tombola pour la Fête de l'école

DIVERS

- Suite au remplacement d'une aide-maternelle aux Tilleuls, l'équipe des Erables a été réduite, M. KURZ interpelle M. le Maire et l'adjointe sur les problèmes rencontrés. Il souhaite trouver une autre solution si un nouveau remplacement long venait à arriver. Afin que ça ne soit pas tout le temps la même ATSEM mais aussi pas toujours une ATSEM des Erables qui soit sollicitée. Envisager des périodes de 2 semaines et non plus 4 semaines, surtout en début d'année... Il souhaiterait une gestion des Ressources humaines moins administrative et plus à l'écoute de la réalité du terrain.
- La directrice adresse ses remerciements à Andréa PINIAC qui effectue son Service Civique au sein de l'école. L'équipe pédagogique apprécie son investissement.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE

Mardi 7 mars 2023 à 17h.

Fait à Horbourg-Wihr le 8 novembre 2022

La secrétaire de séance

La directrice



Morgane HERR

Marilyne BURGAENTZLEN